

Séance du 02 avril 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	13	11

Date de la convocation

27 MAR. 2025

Date d'affichage

27 MAR. 2025

Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 avril à 20h 40,  
le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPRONT, M Cédric FONTAN, Mme Martine GOUZENNE, M Olivier JAQUEMET, M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Marie-Hélène LEMAITRE,

Absents excusés : Mme Estelle GOURIER, M Vanneck GASPARINI,

Secrétaire de séance : Maryse DARNAUD.

**OBJET : M14 Budget primitif 2025**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Marie Line EVERLET , maire , après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats sont conformes au compte de gestion, doit se prononcer sur le vote du budget primitif :

Le rapport de présentation ci-joint présente et commente les données financières de ce budget.

Celui-ci s'établit :

Fonctionnement :

- Dépenses : 946 396,71
- Recettes : 946 396,71

Investissement

- Dépenses : 530 526,17
- Recettes : 530 526,17

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve budget primitif à l'unanimité  
Pour extrait certifié conforme.

Acte rendu exécutoire  
publication

du \_\_\_\_\_

Le Maire

Marie-Line EVERLET

